

En bref

Facteurs et fonctionnements humains

Très souvent, le déroulement d'un vol découle de sa préparation, dont les décisions majeures ont été prises à tête reposée. Parfois, des imprévus demandent de prendre des décisions aux enjeux importants, voir vitaux, avec pour contraintes essentielles l'impossibilité de s'arrêter pour stabiliser la situation et réfléchir au calme...

Suite à une catastrophe aérienne majeure, les instances aéronautiques internationales ont réagi par des formations à des outils d'aide à la décision pour aider les pilotes à gagner en sécurité. Et ça a fonctionné.

C'est la raison pour laquelle, notre intervenant, expérimenté dans la pratique et l'enseignement de ces programmes dans l'aéronautique d'état vous propose de les aborder d'une manière adaptée à votre activité en vous faisant interagir et en vous faisant assimiler divers outils de façon distrayante.

Cette journée de formation dispensée le 7 mars prochain dans nos locaux parisiens sera animée par un ex-pilote de chasse.

Réservez votre place dès aujourd'hui.



Renseignements et inscriptions:

Richard Audigier
Tél. 01 55 33 60 75
Mail : raudigier@cahpp.fr

Édito

La reprise économique, troublée par des événements indépendants des cliniques, est en cours et nous saurons bientôt si les débats de nos compatriotes auront un effet sur le fonctionnement des établissements hospitaliers.

J'ai quelques doutes car la population n'a jamais été troublée par le déficit des hôpitaux qui est de toute façon pris en charge par l'état.

Je ne suis pas sûr non plus que les Français soient troublés par le prix d'un acte hospitalier, qu'il soit supérieur ou non dans le secteur public.

Je ne suis pas sûr non plus que des décisions seront prises dans la gouvernance des établissements privés, dans la mesure où, les puissances qui s'affrontent (avec des groupes très présents) ne sont pas susceptibles de beaucoup se modifier en 2019.

Il nous restera à faire ce que l'on peut pour préserver l'évolution des coûts et, comme par le passé, tenter de freiner ceux-ci pour que nos établissements puissent poursuivre une saine progression et une saine concurrence dans l'intérêt des malades.



Nous pouvons enfin souhaiter que la brillante évolution de tous les secteurs de la santé se poursuive, dans les SSR, dans le médico-social, en psychiatrie, dans la rééducation en général et en HAD où le privé a su innover autant que dans tous les secteurs de l'environnement.

Ceci est possible si certains ne pensent pas que les secteurs des achats, de la formation, de l'économie ne sont que « des vaches à lait » et qu'il suffit d'échouer quelque part pour que l'on puisse très vite se rattraper en doublant les structures existantes pour rechercher quelques profits personnels dans des créations plus ou moins opportunistes !!!

Le monde de la ronde des prix et des achats, de la gestion, de l'organisation est trop connu par les dirigeants pour ne pas savoir qu'il ne suffit pas de dire ou penser « je suis le meilleur » pour que cela se traduise dans les faits.

L'expérience nous l'a déjà prouvé je crois.

CAHPP se battra cette année comme toujours pour vous faire gagner, avec efficacité, dans tous les domaines et grâce aux professionnels expérimentés que nous mettons à votre disposition.

Bien amicalement.

Le Président Directeur
Général de CAHPP
Yvon Bertel-Venezia



Aide à la préparation du dossier de demande de subvention : nouveau service de proximité CAHPP.

La préparation des budgets est souvent synonyme de la formalisation des dossiers de demandes de subventions, et c'est notamment le cas pour ce qui concerne le secteur « Handicap et dépendances ».

Afin de vous aider dans vos démarches, nous vous aidons dans la formalisation de votre dossier en favorisant vos démarches d'obtention de subventions et en vous faisant gagner du temps.



Comment faire ? Rien de plus simple !

Il suffit de nous adresser votre demande et vos besoins en matériel, nous vous adresserons un dossier à remplir et ferons le relai auprès des différents fournisseurs concernés pour alléger vos démarches et finaliser rapidement votre demande.

Il ne restera qu'à déposer votre dossier auprès des organismes régionaux.

Contact :
contact-handicap@cahpp.fr

Tendances 2019

Notre service Restauration vient de finaliser ses négociations 2019 (au 15 janvier).

La situation des différents marchés de produits alimentaires est souvent extrêmement tendue.

Entre des récoltes décevantes, des ressources sauvages qui s'épuisent, les normes antipollution qui perturbent les filières, il est rare de trouver de la « nourriture » dont le prix baisse en ce début d'année.

La tendance par produit est donc à la « stabilité légèrement haussière » ou à des augmentations faibles, fortes et parfois très fortes.

Il faut s'habituer à devoir dépenser toujours plus pour se nourrir. Partant de cet état

observation des tendances concernant certains produits alimentaires (en France, début 2019 vs 2018) :

- **Produits laitiers** : la situation, après un pic critique au 3^{ème} trimestre 2018, se détend mais les cours restent haut.
- **Œufs coquilles et ovoproduits** : cette filière est en plein bouleversement et mute de la « cage » au « plein air ». Des prix en hausse depuis août 2018 pouvant encore grimper.
- **Porc** : marché bas et stable en 2018 mais qui sur 2019 pourrait être en hausse selon l'évolution de la situation mondiale (foyers de fièvre porcine à divers endroits).



de fait, essayons par la même occasion de nous nourrir mieux.

Pour être moins tributaire des effets de la globalisation et pour préserver ses budgets, les maîtres mots sont :

- « plus de produits frais et bruts »,
- « plus de végétal », « limiter l'animal », en privilégiant les modes de production raisonnée, les appros circuit-court,
- lutte contre le gaspillage.

De nos jours, pour rester dans son budget alloué tout en satisfaisant ses « clients », il faut entreprendre une réflexion tous azimuts.

- définir les produits à privilégier, les produits à éviter et ceux qu'on s'interdit,
- travailler sur les quantités commandées, mises en œuvre et servies aux patients/résidents.
- analyser ce qui est consommé finalement et ce qui ne l'est pas, pour ensuite agilement modifier sa proposition de restauration.

Nous vous proposons ci-dessous une

- **Volailles** : cours en hausse depuis le 4^{ème} trimestre 2018 du fait de l'augmentation des aliments pour volailles et de l'embargo de l'Union européenne vis-à-vis de nombreuses usines brésiliennes.
- **Saumon frais** : de mai à août 2018, le saumon était en baisse forte mais depuis les prix remontent au niveau de 2017.
- **Produits de la mer surgelés** : contexte tendu sur quasiment tous les produits comme le thon et le colin d'Alaska et le saumon d'où qu'il vienne est moins disponible que demandé.
- **Blé dur** : des récoltes mondiales en légère baisse font que le cours mondial est en hausse contenue régulière depuis juillet 2018.
- **Huile d'olive** : demande mondiale toujours en hausse mais les récoltes devant être bonnes, 2019 sera stable ou en très légère baisse.
- **Poivre et épices** : à part la cannelle, cette famille de produits sera stable sur 2019.
- **Cacao** : consommation stable et hausse de

Restauration (suite)

la production, 2019 rimera avec des prix en baisse régulière.

- **Café** : des tarifs très compétitifs par rapport aux années précédentes.
- **Riz** : les politiques de diminution des pesticides engagée par l'Union européenne se poursuivent et se diffusent au monde entier. Le riz basmati est sous tension forte et les riz étuvés très bas actuellement augmenteront sur 2019 comme les riz « Rond » et « Indica ».
- **Lait en poudre** : stable.
- **Produits boulangerie/pâtisserie** : raisins en hausse car production bien inférieure à la demande, noisettes en baisse car de bonnes récoltes mais pénurie sur les noix. Amandes stables sur 2019 et interrogation sur les pistaches (selon problématique de la politique iranienne).
- **Aluminium** : marché extrêmement tendu car la Chine veut réduire sa production de 30% en raison des mesures anti-pollution prises par le gouvernement.
- **Produits à base de papiers** : des tarifs en hausse car la demande mondiale ne décroît pas alors que l'offre est en baisse. La filière mondiale est en réorganisation du fait des normes contre la pollution qui se renforcent partout sur le globe.
- **Matière plastique** : quasiment la même tendance que pour

la pâte à papier avec des hausses sur 2019 plus contenues mais bien réelles.

Le service Restauration de CAHPP, vous souhaite malgré tout, une excellente année 2019.

Contact : David Paris - 01 55 33 61 06 - dparis@cahpp.fr



Performance des établissements



L'efficacité au bloc opératoire

Clinique les Cèdres à Echirolles (38)

Agrandir ou optimiser ? Lorsque la croissance de l'activité d'un bloc opératoire

est freinée par le manque d'espaces de travail disponibles, l'optimisation des flux est un levier fondamental. L'analyse des données d'activité permet d'adapter des solutions concrètes. C'est un travail essentiel pour faire comprendre aux praticiens les réels besoins en vacation et les amener à comprendre les enjeux de cette réorganisation et modifier leurs pratiques. Le regard externe et expert des auditeurs CAHPP est alors un allié précieux pour les établissements.

La Clinique des Cèdres est gérée par des associés, tous praticiens en exercice. Ce statut lui confère la souplesse nécessaire pour rechercher en permanence des pistes d'amélioration de la prise en charge, du confort d'exercice et de l'efficacité économique. Dotée d'un bloc opératoire de 16 salles, elle propose notamment des prises en charge en orthopédie (40 % de son activité), en digestif et en obstétrique. La clinique affiche un taux de chirurgie ambulatoire de 70 à 80 %.

Pour absorber la forte croissance rapide de son activité et le recrutement de nouveaux praticiens, l'établissement a d'abord envisagé un agrandissement du plateau technique avant de choisir un autre levier : l'optimisation de l'utilisation des

salles d'opération. Celle-ci devait intégrer plusieurs facteurs : saisonnalité de l'activité en chirurgie orthopédique (liée aux pratiques outdoor), variabilité de l'activité entre praticiens seniors et juniors, choix de certains praticiens d'effectuer au bloc des soins réalisables en cabinet, habitudes relatives aux périodes de congés, etc.

À la demande de son PDG, le Dr Richalet, CAHPP a réalisé deux audits, portant sur l'organisation et sur l'efficacité du bloc opératoire.

Au programme, 2 jours sur site, puis une analyse minutieuse des données d'activité décortiquées en fonction des indicateurs de l'Anap. Les résultats ont été présentés en Codir puis lors du séminaire annuel.

Comment assurer la cohérence entre les demandes de vacations des praticiens et leur activité ?

Comment lisser l'activité au bloc opératoire ? Comment avoir une vision d'ensemble et fédérer les praticiens autour d'un intérêt commun, lorsque celui-ci remet en question leurs modalités d'exercice ?

Le Dr Serge Albertini, médecin anesthésiste-réanimateur et directeur adjoint de la clinique, témoigne :

« Nous avons besoin d'avantage de place, en amont et en aval des interventions, et d'un meilleur turn over au niveau du bloc.

Commission SSR

Mise en place en 2017, elle répond de manière coordonnée aux besoins des SSR. Tous les établissements SSR adhérents sont invités à y participer.

Ses objectifs : informer sur les thèmes d'actualité, tester des innovations, présenter les nouveaux produits référencés (récemment la gamme de tapis de rééducation à la marche ezyGain), etc. La Commission SSR permet aussi d'anticiper les besoins des établissements et de leur proposer des marchés d'engagement.

Prochaine réunion prévue le 18 avril au siège CAHPP.

Contact :

Jean-François Capozzi
01 55 33 60 76
jfcapozzi@cahpp.fr

Commandez en ligne !

La commande en ligne - accessible aux adhérents - présente les 132 000 produits référencés.

Recherche par mots-clés ou référence, comparateur, affichage des prix, commande en ligne, etc. Un outil indispensable au service des acheteurs.

Contact :

adherents@cahpp.fr



Etablissements (suite)

Nous avons aussi besoin d'une organisation millimétrée. Pour faire entendre la voix de l'efficacité, nous devons donc étayer le dialogue avec nos praticiens.

Par chance, nous disposons d'un SIH performant, donc d'une masse de données sur notre activité. Edwige Bisson-Moreaux nous a apporté sa « science des chiffres » : elle a réalisé une extraction exhaustive des données sur 6 mois, puis s'est appliquée à analyser celles qui sont pertinentes. Surtout, elle nous a expliqué de quelle manière les exploiter, ce que nous devons rechercher, toujours en s'appuyant sur les recommandations de l'Anap.

Les résultats nous ont permis d'asseoir nos convictions, à savoir que nous devons par exemple reventiler certaines plages opératoires, attribuer ou pas des vacations supplémentaires à tel ou tel praticien et développer l'activité des nouveaux arrivants. Son expertise nous a aussi éclairés sur les démarrages tardifs

nous leur avons suggéré. L'analyse de l'efficacité des blocs est un vrai levier. Les directions des établissements peuvent ensuite échanger avec les praticiens en s'appuyant sur des mesures factuelles et opposables. »

CAHPP effectue chaque année environ 40 audits organisationnels de ce type, de plus en plus liés à l'efficacité des blocs opératoires, à l'optimisation des créneaux opératoires. Les ARS, réalisent des campagnes sur les analyses de l'efficacité des blocs opératoires et notamment pour l'activité d'ambulatoire. Les taux d'occupation oscillent entre 70%-75 % pour une valeur cible de 80-85 %. Les marges de progression sont donc réelles.

« Pour l'ambulatoire, nous aidons les établissements à mettre en oeuvre les circuits pour les patients debouts. Cela demande des aménagements, avec une zone d'accueil des patients pour que le patient puisse attendre dans une



des programmes opératoires, leurs fins prolongées en cas d'urgences, etc.

Ce fut un travail remarquable, tant sur le plan quantitatif que qualitatif, qui nous a permis de faire valider nos impressions par un regard expert et externe. Nous avons aussi pu ouvrir de nouvelles pistes : prise en charge des urgences dans des salles dédiées, optimisation du système d'appel des patients avant leur arrivée à la clinique, etc. »

Pour Edwige Bisson-Moreaux, le travail n'est pas fini : « Nous analysons actuellement leurs données d'activité sur les 4 derniers mois, afin de mesurer la progression des résultats et de trouver de nouveaux axes de travail, mais surtout d'atteindre les objectifs fixés par l'équipe. »

Au vu de nos recommandations, l'établissement par l'intermédiaire de son Comex - composé notamment des médecins-anesthésistes et chirurgiens et du président de la CME - a mis en place les indicateurs que

atmosphère détendue, avec musicothérapie et lumières douces. C'est une approche nouvelle. Il faut convaincre les praticiens - parfois frileux - que le patient peut aller au bloc debout. Cela améliore l'aspect relationnel car le patient devient vraiment acteur de sa prise en charge. Et cela nécessite moins de ressources humaines, de transports et d'acheminement. » poursuit Mme Bisson-Moreaux.

Cette évolution, les établissements l'ont bien compris. Ils privilégient de plus en plus ce type de circuit. Là encore, lorsqu'il s'agit de faire évoluer les habitudes des praticiens, les auditeurs CAHPP sont les meilleurs alliés des établissements.

Contact :

Edwige Bisson-Moreaux
01 55 33 54 31
ebmoreau@cahpp.fr

Les maternités



Dans le secteur biomédical, nous voulons en 2019 répondre à la demande croissante des maternités qui souhaitent s'équiper d'une salle physiologique. Cela devient un standard. Beaucoup de parturientes aspirent désormais à vivre cette expérience, à mi-chemin entre une prise en charge médicalisée et un accouchement naturel. La salle physiologique leur offre une solution alternative, en toute sécurité.

Nous avons déjà plusieurs fournisseurs référencés - Hill-Rom, Médipréma et Linet sur les tables d'accouchement, couveuses, photothérapie etc... - et nous venons de compléter notre offre avec la société NATech. Cette société dédiée à la maternité propose des équipements de surveillance materno-foetal et des aménagements spécifiques : banquettes-lits, baignoires de dilatation, tables d'accouchement larges, etc. Ces salles peuvent aussi être équipées pour les premiers soins au bébé, avec du mobilier pour le change, des rampes chauffantes, etc.

L'ensemble de l'offre sera disponible sur notre nouveau catalogue Biomédical courant du mois de mars 2019. Ce catalogue en ligne sera plus lisible, plus simple d'utilisation, la recherche se fera par mots clés (référence produit, marque, etc...). Il sera plus complet en terme tarifaire et permettra des commandes dématérialisées notamment du consommable.

Le 19 avril prochain, aura lieu la première Commission Maternité / CAHPP avec des grands experts du sujet. Vous pouvez contacter Isabelle Hamelin pour plus de renseignements : ihamelin@cahpp.fr

Contact : Benoît Merle - 01 55 33 60 83 - bmerle@cahpp.fr

Développement durable

Achats et économie circulaire

Dans les locaux de CAHPP, un programme-action « Achats et Économie Circulaire » a été lancé le 14 décembre dernier en collaboration avec l'Institut National de l'Économie Circulaire, la Métropole du Grand Paris et l'Observatoire des Achats Responsables, visant à fédérer et accompagner des entités publiques et privées volontaires autour d'un projet opérationnel : intégrer l'économie circulaire dans leurs achats. Ce programme-action bénéficie du soutien du Ministère de l'Environnement et des Infrastructures aux Pays-Bas, pionnier des Green Deals Achats Circulaires en Europe.

CAHPP tient à remercier les participants à cette journée, et plus particulièrement :

- . M. Xavier Lemoine, Vice-Président de la Métropole du Grand Paris à l'économie circulaire, à l'économie sociale et solidaire et à l'économie collaborative,
- . M. François-Michel Lambert, Président de l'Institut National de l'Économie Circulaire,
- . M. Pierre Pelouzet, Président de l'Observatoire des Achats Responsables.

Contact :

Cathy Bou - 01 55 33 61 15 - cbou@cahpp.fr



Agenda :

- . Bourse CAHPP ou pas CAHPP 2019 « Qualité de vie au travail » : dépôt des dossiers de novembre 2018 à mars 2019, le guide des bonnes idées - édition 2018 - est sorti. Pour le télécharger, allez sur le catalogue en ligne CAHPP rubrique Développement Durable
- . Indice Vert 2019 : campagne en court novembre 2018 à mars 2019
- . Journée des partenaires 13 juin 2019 : « la qualité de vie au travail »

Politique RSE

CAHPP applique sa politique RSE autour des 17 objectifs Développement durable de l'ONU, signée en juin 2018 lors de la 8^{ème} journée des partenaires, et l'a mise en ligne sur son site internet.

Tous les détails de son plan d'action à horizon 2020 sont accessibles par un simple clic !

Rendez-vous sur le www.cahpp.fr

Contact :

Cathy Bou
01 55 33 61 15
cbou@cahpp.fr

Hacavie
en chiffres

Au 31 décembre 2018, la base HAN-DICAT comptabilisait 8200 aides techniques et 1320 fabricants.

Nouveautés

- 946 nouvelles photos,
- 340 nouvelles aides techniques,
- 81 nouvelles documentations commerciales,

Mises à jour

- 5836 mises à jour aides techniques,
- 587 mises à jour fabricants,

Suppressions

- 1005 suppressions d'aides techniques,
- 31 suppressions de fabricants
- 0 suppression de documentation commerciale.



Contact :

www.handicat.com
contact-handicap@cahpp.fr

Energie - optimisation

Les marchés d'engagement
Gaz et Électricité

CAHPP accompagne 700 établissements pour leurs contrats de fourniture d'énergie, depuis l'ouverture du marché du gaz, il y a 12 ans, et pour l'électricité depuis 3 ans. Nous avons une longue expérience de ces marchés. Les conditions tarifaires que nous obtenons auprès des différents fournisseurs (ENI, Total, Antargaz, Engie, etc.) sont liées au volume. Elles tiennent compte de notre potentiel annuel de plus de 280 TéraWatts.

L'accompagnement sur l'analyse des offres en gaz et électricité est basé sur l'intégration des différents coûts fixes et variables, difficilement identifiables par des responsables novices dans ce domaine. D'autre part, sur le marché « Électricité », l'analyse permet une optimisation du contrat, par le contrôle des consommations périodiques et le choix du forfait abonnement. Sur cette partie « fixe », l'impact est de 4 à 6 %.



Évidemment, les établissements - quelle que soit leur taille - ont tout intérêt à se regrouper. Plus le volume négocié est important, plus le prix est intéressant. Mais les établissements de santé n'ont pas tous cette « logique industrielle ». Ils nous demandent souvent de comparer avec les tarifs de leur fournisseur habituel. Après leur souscription à un marché d'engagement, nous n'hésitons pas à refaire les calculs pour montrer le gain par rapport à leur ancien contrat. Au début de la dérégulation, nous devons rassurer sans cesse nos adhérents, très attachés au fournisseur historique. Transparence et pédagogie, ce sont nos leitmotivs.

Le gaz et l'électricité sont des marchés sur lesquels les prix fluctuent beaucoup. En signant un mandat, l'établissement nous permet - lors de la mise en concurrence des fournisseurs sur le volume global - de donner le top au bon moment pour obtenir le meilleur tarif. L'économie finale est généralement de 4 à 7 %.

Pour l'électricité, les marchés d'engagement sont destinés aux établissements dont la consommation dépasse 36 kVA (kilovoltampères). Il s'agit surtout de cliniques, de SSR, de centres de dialyse et parfois d'Ehpad. Pour une consommation annuelle de 200-400 mégawatts, une économie de 10 % est possible. En 2016, notre premier groupement d'achat « Électricité » a réuni 130 établissements. En 2018, il en a fédéré plus de 170. C'est une belle réussite. C'était un contrat triennal, donc nous recommandons en 2019.

Nous répondons aux demandes individuelles et aux groupements privés, publics (appels d'offres) et privés à but non lucratif soit pour des consultations individuelles, soit dans le cadre de nos groupements annuels.

Contact :

Elias Bitar - 01 55 33 60 80 - ebitar@cahpp.fr

En Bref n° 71 - Février/Mars 2019

Edition CAHPP tirée à 4500 exemplaires

Directeur de publication : Yvon Bertel-Venezia

Comité de relecture : Isabelle Hamelin

Jean-François Capozzi



www.cahpp.fr